

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-

soute: **Collagen Aesthetics SA en liquidation, Lau-**

sanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-

dinaire
3.

Date de la décision: 18.04.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **05.06.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire

Dreyfus et Zurbuchen SA, liquidatrice, Place Pépinet 1,

1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers

de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-

tions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société

se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des

actifs.

Baker & Mc Kenzie, Avocats

1208 Genève

(00462790)